

ROTARY CLUB

de Pontoise

AU VERRE PLACIDE 20, RUE DU GENERAL DE GAULLE - 95430 AUVERS-SUR-OISE
TEL.01 34 48 02 11

2003 - 2004 - District 1660 - Bulletin du club

DEVISE « Prêter main forte »



Président International :
Jonathian MAJIYAGBE
Gouverneur du district :
Lucien MOREAU
Président : André ARNOLD
Secrétaire: Patrick LOGE
Trésorier : Bernard PICHON

BULLETIN n° 30 du 9 mars 2004

Président de séance : Bernard CHICHEPORTICHE

Absents excusés : André ARNOLD, Pierre AUFRANC, Jean-Yves BOEFFARD,
Jean-Claude MONTI, Philippe JACQ, Patrick LECOMTE,
Jean MICHAU, Georges MOURETTE, Michel MELE,
Claude VALANTIN.

Présence extérieure de Charles FINKELSTEIN au District.

Invitées : Denise COTTARD, Claudine DESCAMPS, Any-Claire LECOMTE,
Christine JALLET.
Et Maître Eric AZOULAY notre conférencier du jour. Avocat à Pontoise
présenté par son confrère Charles FINKELSTEIN.

Bernard CHICHEPORTICHE a marqué sa joie et celle de tout le Club de revoir Gérard WEISS en bonne forme après son attaque cardiaque et nous a indiqué que nous entrons dans la période la plus dense des activités du Club. En effet on s'en rendra compte en lisant la suite non limitative établie dans l'ordre chronologique.

La date de remise du PRIX SERVIR va être fixée en accord avec le Président du Conseil Général. Paul PARCILLIE l'homme-lige s'en occupe .

Mardi 23 mars lors du dîner nous aurons une conférence de Georges KOPILOFF, Past Gouverneur sur la Russie. Invitez épouses intéressées et amis rotariables.

Mardi 30 mars lors d'un apéritif (amélioré) nous aurons une conférence de Jean Pierre BERTHELOT pharmacien honoraire, Membre du Club de Magny-en-Vexin, qui nous parlera des « Merveilles de l'Australie » (invitez épouses intéressées et amis rotariables).

Dimanche 21, dimanche 28 mars - Elections régionales, au ROTARY on ne fait pas de politique mais on vote !

./.

Samedi 3 avril aura lieu (dans un site à définir) la soirée de l'amitié du Club qui verra une présence de 100/100 (Membres et conjoints). Patricia RASPILLER et Jean-Yves BOEFFARD s'en occupent (un 1^{er} appel a été fait).

Dimanche 25 avril possibilité d'une visite guidée du Père Lachaise organisée par le Club de Cergy prévenir Bruno VASUTECK au 01.30.32.24.97.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 mai- Voyage du Président à Dieppe et environs (voir bulletin n° 28 et annexe du n° 29 (un appel a été fait, s'inscrire auprès de Patricia)

Dimanche 9 mai- brocante à Condécourt il y a lieu de vider ses greniers et d'apporter chez Georges MOURETTE des objets à vendre.

Du vendredi 21 au dimanche 23 mai voyage en Suisse organisé par le Club des Rangiers – un 1^{er} appel a été fait.

Samedi 29 mai Soirée de l'amitié internationale du Rotary Club de Beaune au Château du Clos de Vougeot pour ceux intéressés, retenir sa place...

Du vendredi 14 au lundi 17 juin visite du chantier de construction du viaduc de Millau organisé par Pierre BOURQUIN , 2 inscrits, Paul PARCILLIE et Jean FOUCHE.

Vendredi 18 juin- 14 h départ de « l'opération phare du Club « le karting au circuit de Cormeilles-en-Vexin. Il y a lieu de rechercher des participants. Patrick LOGE a distribué un très beau dossier à remettre à cet effet. Le bénéfice sera affecté au financement d'installations phoniques au profit de malentendants pontoisiens, locataires du Logis Social du Val d'Oise.

Mercredi 23 juin, concert à l'église d'Auvers-sur-Oise organisé par Jean-Yves BOEFFARD et Michel MELE responsables désignés.

Vendredi 25 juin passation de pouvoirs entre André ARNOLD et Bernard CHICHEPORTICHE dans un lieu à préciser qui terminera l'année rotarienne 2003/2004.

Conférence de Maître Eric AZOULAY

Le sujet était la Bio Ethique

Question vaste et complexe dont on a entendu parler depuis près de 10 ans à travers les débats à l'Assemblée, au Sénat et dans la presse. De tout cela il ne nous est resté qu'une assez pale teinture.

Maître AZOULAY a su apporter à ce sujet un éclairage historique, documentaire et juridique qui nous manquait.

Dans le monde et particulièrement en France certains scientifiques envisageaient de procéder à toutes sortes d'expériences en matière d'eugénisme et de clonage humains, soit pour la sélection d'une espèce soit pour le prélèvement d'organes.

./.

Dans un souci d'éthique et de protection de la personne depuis l'embryon jusqu'à la mort et même au delà, le légistateur est intervenu en 1978-1994 et 2003 afin de combler le vide juridique qui est apparu.

Il en résulte en résumé que la loi interdit :

- d'utiliser les paillettes après le décès de leur auteur en vue d'assistance à la procréation
- de pratiquer des expériences sur l'embryon
- d'exercer des pratiques contraires à la dignité de la personne, à son intégrité et au respect qui lui est dû.
- De pratiquer le clonage reproductif sur les humains.

La loi classe dans la rubrique « crime contre l'espèce humaine » les pratiques interdites qui ne sont couvertes par prescription qu'après 30 ans (de sa majorité si un mineur est concerné).

En ce qui concerne les dons d'organes, contrairement au passé toute personne peut faire l'objet d'un prélèvement après décès sauf si elle fait inscrire son opposition sur un registre spécial.

La loi dans le même esprit du respect de la personne humaine interdit la recherche d'ADN sur une personne inhumée (sauf autorisation écrite de la personne concernée) et ce après la scandaleuse affaire Yves MONTANT.

Notre conférencier ayant été très dense, il n'est pas possible de reproduire ses paroles ni de résumer sa conférence écoutée dans le silence.

Ensuite notre biologiste Paul DESCAMPS est intervenu apportant des précisions sur le plan scientifique, notre avocat étant de par sa formation plus attaché au côté juridique.

Le Président a remercié le conférencier ainsi que l'assistance par ses applaudissements et la séance a été levée.

Le bulletinier

Jean FOUCHE